



Comité de l'Orne de Tennis de Table
BP 276 - 34A rue du Moulin
61105 FLERS Cedex
E-mail : cdtt61@gmail.com

Compte rendu réunion bureau du CDTT61 et de la Bayard Argentan Lundi 8 mars 2021

Début de la réunion : 19h00 en visio (Zoom)

Présents :

Jérémy PREVOST
Jean Paul CORVEE
Frédéric LEGEAI
Laurent LAUNAY
Hubert CHAILLOU

Fin 2020, dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et via l'ANS, le comité de l'Orne de Tennis de Table a déposé un dossier de candidature pour l'appel à projet Campus 2023 : **"CAMPUS 2023 est le Centre de Formation des Apprentis qui va accompagner la nouvelle génération des experts du sport en France. 2023 jeunes vont profiter de l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby pour se former aux métiers du sport, en apprentissage. Demain, ils travailleront au développement durable du sport sur l'ensemble du territoire français."**

Le Comité ayant un alternant (licence) en communication depuis septembre 2020, Alban BUTET, c'est tout naturellement que nous avons pensé à lui pour ce projet.

Malgré des conditions difficiles liées à la crise sanitaire, Alban a réalisé un excellent travail (Site Internet, Newsletter, Vidéo live des rencontres de ping de la Bayard...) et est force de proposition. Il a su d'adapter aux méthodes de travail, aux personnes, aussi bien techniciens, bénévoles, professionnels... et travailler avec eux sans aucune difficulté. Il est désireux de continuer, avec nous, pour un effectuer un Master en management et communication dans le sport. Le club de Tennis de Table de la Bayard étant professionnel et centre d'entraînement de ping pour les JO de 2024, il pourra accueillir Alban dans de très bonnes conditions.

A ce titre, Jérémy, a proposé la réunion afin de discuter avec La Bayard sur plusieurs points/interrogations :

Coût : Le salaire serait géré par Campus 2023, le reste à charge serait d'environ 100 € mensuel. Les charges indirectes : téléphone, ordinateurs, frais de déplacement (actuellement pris en charge par le comité) seront à revoir. Le contrat en alternance s'effectuera de Septembre 2021 à Août 2023 et les jeux olympiques et paralympiques 2024 seront un tremplin pour la suite. Jérémy, suite à un échange téléphonique avec la responsable de secteur a eu confirmation que notre dossier était retenu. Courant mars, la commission en charge des dossiers décidera de l'attribution des alternants : à l'unanimité nous aimerions garder Alban.

Qui sera le tuteur : Comité ou Bayard ? Actuellement, Jérémy est le tuteur.

L'alternant aura t'il un budget pour réaliser ses actions ?

Le bureau de la Bayard doit se réunir, le sujet sera abordé et nous en reparlons ensemble par la suite.

La réunion se termine à 20h00.

Frédéric LEGEAI
secrétaire du Comité
le 9 mars 2021